



**Rapport de la commission des affaires extérieures
au Grand Conseil
relatif au
rapport d'activité 2025 de la commission interparlementaire
de contrôle de la HES-SO (CIP HES-SO)**

(Du 19 juin 2026)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s,

1. INTRODUCTION

La commission des affaires extérieures (CAF) a l'avantage de vous transmettre le rapport d'activité 2025 de la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO (CIP HES-SO).

Sept membres par canton participent aux travaux de la CIP HES-SO. Pour le canton de Neuchâtel, il s'agit de M^{mes} et MM. Diane Skartsounis (présidente de délégation et membre du bureau, groupe VertPOP), Edith Aubron Marullaz (groupe libéral-radical – Le Centre), Sloane Studer (groupe libéral-radical – Le Centre), Joëlle Eymann (groupe socialiste), Amina Chouiter Djebaili (groupe socialiste), Stéphane Fasel (groupe libéral-radical – Le Centre) et Emile Blant (groupe VertPOP).

2. TRAVAUX DE LA COMMISSION

Lors de sa séance du 19 juin 2026, la CAF a examiné le rapport de la CIP HES-SO portant sur l'année 2025. Elle n'a formulé aucun commentaire.

3. CONCLUSION

Le présent rapport a été adopté par la commission, sans opposition, le 19 juin 2026.

Veillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les député-e-s, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 19 juin 2026

Au nom de la commission
des affaires extérieures :

Le président,
D. BERGER

La rapporteure,
D. SKARTSOUNIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE DE CONTRÔLE DE LA HES-SO (CIP HES-SO)

1. Rappel du rôle de la CIP

La Commission interparlementaire (CIP) de contrôle (ci-après la Commission) exerce la haute surveillance parlementaire sur la HES-SO et veille à la bonne application de la Convention intercantonale.

Son contrôle porte notamment sur la planification financière, les comptes et le budget. La Commission ne vote pas ces éléments, mais elle peut intervenir auprès du Comité gouvernemental par le biais d'interpellations, postulats ou résolutions. Ces instruments sont utilisés régulièrement, notamment en lien avec les filières en pénurie ou la régulation dans le domaine de la santé. Des questions peuvent également être adressées directement en séance.

La Commission exerce également un suivi des objectifs stratégiques. Si elle n'est pas compétente pour approuver la convention d'objectifs, elle contrôle la mise en œuvre de ces objectifs par la HES-SO.

Dans ce rapport, la Commission présente les points saillants de ses travaux. Le document traite de la thématique annuelle et des principaux dossiers traités : 1) La révision de la convention intercantonale ; 2) La place de la régulation dans le domaine de la santé ; 3) Les effectifs étudiantins ; 4) La situation financière et analytique ; 5) Les taxes d'étude ; 6) Les enjeux liés à la politique fédérale et européenne ; 7) Les communications du rectorat.

2. Composition du Bureau - Dates et lieux des réunions

Le Bureau de la Commission était composé des membres suivants, cheffes et chefs de leur délégation cantonale respective :

- Moussia de Watteville (BE), présidente
- Carine Carvalho (VD), vice-présidente, remplacée par Sebastien Kessler (VD) dès le 1.12.25
- Benjamin Cochrane (VS)
- Raoul Jaeggi (JU)
- Thierry Arn (GE)
- Marc Pauchard (FR)
- Diane Skartsounis (NE).

En 2025, la Commission s'est réunie à trois reprises en séance plénière, chaque séance étant préparée par une réunion du bureau. Les séances plénières se sont tenues aux dates et lieux suivants :

- 7 avril 2025 – HES-SO, Lausanne
- 6 octobre 2025 – Grand Conseil vaudois, Lausanne
- 15 décembre 2025 – Rathaus, Berne.

3. Thématique annuelle

La thématique retenue pour l'année 2025 était « Évolution, enjeux et défis de la formation ».

Elle s'est articulée autour de plusieurs axes :

- Panorama de la formation à la HES-SO : évolutions et enjeux
- Filières de formation en tension, avec un focus sur les soins infirmiers et les filières MINT
- Former pour transformer, programme visant à intégrer les enjeux de durabilité dans l'enseignement

La HES-SO regroupe aujourd'hui plus de 21'000 étudiantes et étudiants répartis dans 28 institutions au sein de sept cantons francophones ou bilingues. Les travaux de la Commission ont notamment permis d'examiner la diversité de l'offre de formation et sa capacité à répondre aux besoins du marché du travail.

4. Principaux dossiers traités

4.1 Enjeux institutionnels : révision de la Convention intercantonale

Un processus de révision de la Convention intercantonale sur la HES-SO est en cours. Si la rédaction d'un règlement d'application avait initialement été envisagée, il est apparu nécessaire de procéder à une révision de la Convention elle-même.

Les travaux engagés en 2023-2024 par les chefs de service des hautes écoles et le rectorat ont permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment concernant le modèle financier.

En mars 2025, le Comité gouvernemental a constitué un comité de pilotage (COFIL) co-dirigé par Yves Rey, chef de service des hautes écoles du canton du Valais, et Luciana Vaccaro, rectrice de la HES-SO.

Ce comité est chargé de conduire deux chantiers :

- la révision de la Convention intercantonale
- la révision du modèle financier

Un avant-projet concernant la Convention intercantonale devrait être présenté au Comité gouvernemental en juin 2026, avec une version finale attendue au plus tard en novembre 2026. S'ensuivront les travaux d'adoption parlementaire, auxquels la Commission sera associée.

4.2 Problématique de la santé : place de la régulation

La question de la régulation dans le domaine de la santé a fait l'objet d'un mandat spécifique. Un rapport a été réalisé et plusieurs scénarios ont été présentés au Comité gouvernemental.

Les analyses n'ont toutefois pas permis de dégager une solution claire concernant la place de la régulation. Une décision devra intervenir ultérieurement.

La Commission a également reçu une information sur le devenir des étudiants et des diplômés en soins infirmiers.

4.3 Effectifs des étudiant·e·s

La rentrée 2025 marque un rebond du nombre d'étudiants en bachelor et master. Après plusieurs années de stagnation ou de légère baisse, les effectifs enregistrent une hausse globale de 1,29%, supérieure à la croissance anticipée par l'Office fédéral de la statistique (0,5%).

Tableau des effectifs EPT 2-6-4 (à l'arrondi)

EPT 2-6-4 accueillis	C2024	B2025	PFD2026	AB2026	B2026	Écarts B26/B25
HE-Arc	1'269	1'343	1'405	1'405	1'386	43
HES-SO Fribourg	1'972	2'153	2'123	2'130	2'114	-38
HES-SO Genève	5'231	5'486	5'522	5'522	5'498	12
HES-SO Valais-Wallis	1'946	1'999	2'051	2'051	2'049	50
Hautes écoles vaudoises	4'501	4'707	4'798	4'799	4'794	87
EHL	2'458	2'383	2'415	2'415	2'429	46
Changins	45	49	52	52	49	1
La Manufacture	69	72	72	72	72	0
HES-SO Master	676	730	707	707	726	-5
TOTAL	18'166	18'922	19'144	19'152	19'119	196

4.4 Finances et situation analytique

La Commission a examiné les comptes 2024 et les principales évolutions financières de la HES-SO.

La contribution fédérale s'est révélée supérieure aux prévisions budgétaires, tandis que les contributions des cantons partenaires sont restées conformes au budget. Le fonds de compensation a permis de soutenir plusieurs projets prioritaires, notamment dans l'enseignement, la durabilité et l'initiative sur les soins infirmiers.

Le volume des effectifs étudiants s'est toutefois établi légèrement en dessous des prévisions budgétaires avec 17'364 EPT-ECTS, soit une baisse de 0,7% par rapport à 2023.

L'organe de révision confirme que les comptes sont conformes aux normes MCH2 et ne comportent aucune réserve.

Le budget 2026 s'élève à 596 millions de francs, en hausse de 1,52% par rapport au budget 2025.

Contribution des cantons partenaires (CHF, arrondis à la centaine, décompte en étudiant·e·s EPT ECTS)

Canton	B2025	PFD2026	AB2026	B2026
ARC	50'260'500	51'398'200	51'063'600	50'851'200
Fribourg	52'364'400	53'698'300	53'237'200	53'018'200
Genève	116'812'100	119'544'000	120'175'000	119'675'300
Valais	52'569'100	53'718'800	54'101'000	53'887'000
Vaud	136'191'900	139'180'200	139'580'300	139'029'500
TOTAL	408'198'000	417'539'500	418'157'100	416'461'200
<i>Variation en % par rapport au B2025</i>		2.29%	2.44%	2.02%

Légende : B = Budget ; PFD = Plan financier de développement ; AB = Avant-budget

Contributions fédérales de base (CHF)

	B2025	PFD2026	AB2026	B2026
Enseignement	145'806'100	146'370'000	146'229'200	147'679'800
Ra&D	22'144'300	22'486'000	22'626'800	22'851'300
Total	167'950'400	168'856'000	168'856'000	170'531'100
<i>Croissance par rapport au B2025</i>		0.54%	0.54%	1.54%

Evolution de la facturation et des effectifs AHES (EPT ECTS) et AHES – Passugg

	B2025	PFD2026	AB2026	B2026
AHES	11'411'100	11'388'300	10'893'800	10'780'400

La Commission a également examiné l'évolution du résultat analytique (RAF), qui s'établit à –128,7 millions, soit une dégradation de 19,3 millions (+17,7%) par rapport à 2023. Cette évolution appelle à la vigilance.

Résultats analytiques de fonctionnement (RAF)

	2022	2023	2024	Écarts 2023-2024	
Total des produits	690'075'710	704'230'241	724'843'394	20'613'153	2.9%
Total des charges courantes	786'245'801	813'601'446	853'563'821	39'962'375	4.9%
Salaires - coûts	645'486'228	676'937'060	716'878'701	39'941'641	5.9%
BSM - coûts	140'759'573	136'664'385	136'685'120	20'735	0.0%
Résultat analytique de fonctionnement	-96'170'091	-109'371'205	-128'720'427	-19'349'222	17.7

La Commission a demandé au Comité gouvernemental une analyse à long terme de la situation financière.

4.5 Taxes d'études

Il a été confirmé que la compétence relative aux taxes d'études relève exclusivement du Comité gouvernemental, conformément à la Convention intercantonale. Celui-ci n'entend pas rouvrir cette question dans le cadre de la révision de la Convention.

4.6 Enjeux liés à la politique fédérale et européenne

La Commission a suivi les conséquences du programme d'allègement 2027 de la Confédération, qui prévoit des économies d'environ 450 millions dans le domaine formation, recherche et innovation (FRI).

Pour la HES-SO, l'impact potentiel est estimé à près de 25 millions de francs, soit environ 3% de son budget.

La Commission a également examiné les développements liés aux relations entre la Suisse et l'Union européenne, en particulier la participation aux programmes Horizon Europe et Erasmus+. La HES-SO et le Comité gouvernemental ont transmis leur position dans le cadre de la consultation fédérale.

4.7 Communications du rectorat

Le Comité gouvernemental a renouvelé les mandats de l'équipe rectorale pour la période 2026–2030.

Elle se compose de :

- Luciana Vaccaro, rectrice
- Geneviève Le Fort, vice-rectrice Qualité et responsabilité sociétale
- Christine Pirinoli, vice-rectrice Recherche et innovation
- René Graf, vice-recteur Enseignement.

Le rectorat a également présenté les résultats de l'enquête sur le harcèlement menée en 2024 ainsi que l'avancement du processus d'accréditation institutionnelle, en cours.

5. Conclusion

L'année 2025 a été marquée par plusieurs enjeux importants pour la HES-SO, notamment en matière de financement, de gouvernance institutionnelle et d'évolution de l'offre de formation.

Dans ce contexte, la Commission interparlementaire de contrôle a poursuivi son rôle de suivi parlementaire et de dialogue entre les cantons partenaires et les instances de la HES-SO.

Les travaux ont notamment mis en évidence :

- les incertitudes liées aux finances fédérales,

- l'importance du processus de révision de la Convention intercantonale,
- les défis liés à l'adaptation des formations aux besoins du marché du travail, notamment dans certains domaines en tension.

La Commission continuera à suivre attentivement ces dossiers au cours des prochaines années.

En conclusion, la Commission recommande aux parlements des cantons membres de la CIP HES-SO d'adopter son rapport annuel 2025 et de prendre acte des deux rapports relatifs aux années 2023 et 2024.

Tramelan, le 11 mars 2026

Moussia de Watteville

Présidente de la CIP HES-SO en 2025